



Guerre économique, bien-être au travail,

enjeux des élections du CSE

Sections RENAULT

N° 95 26 octobre 2018

La guerre économique, c'est cette ambiance d'hyper-compétition, qui conduit à un ensemble de dégâts :

- Humains : stress et souffrance au travail,
- Relationnels : l'entreprise d'aujourd'hui rompt le lien social plus qu'elle ne le crée,
- Écologiques : surconsommation des ressources, pollutions.

Ce qui a été conçu comme un moyen de faire vivre la société des hommes, s'est transformé en une « machine » qui participe à la dégrader.

La guerre économique de tous contre tous ?

A en croire les chantres de cet état de guerre économique, il faudrait limiter la conception de l'humanité à ces préceptes : « l'homme est un loup pour l'homme », « si tu veux la paix, prépare la guerre ». Donc on n'y pourrait rien ... ce serait dans la nature de l'homme.

Dans l'entreprise, ces préceptes conduisent aux injonctions de combat, de capacité de résistance au stress, d'endurance à l'effort. Porté à son extrême, être n°1 n'est pas une option, c'est la seule option. Ce regard sur le monde fondé sur la peur -qui promeut cette idée qu'il n'y aurait de survie que parce que les autres disparaissent- n'est pas vivable.

Cette conception ne fait pas l'unanimité et il est possible de s'y opposer

Nous ne sommes pas des êtres agressifs qui de temps en temps seraient prêts à collaborer. Nous sommes d'abord - les psychologues, les sociologues, les anthropologues nous le disent - des êtres collaboratifs et bienveillants. Avec toutefois un potentiel agressif en cas de nécessité si à un moment dans la vie il y a danger. Mais cela n'est pas notre nature profonde.

Les tenants de ce modèle économique, qui font souffrir la majeure partie de la population au profit d'une toute petite, ont pourtant tenté de nous faire croire cela.

Si l'on met volontiers en avant les « bénéfiques » (au sens propre du terme), on oublie de regarder du côté des « maléfiques ». Il en résulte de la souffrance au travail, diffuse et difficile à cerner. On sait qu'elle a beaucoup évolué à travers les âges : Il y a 100 ans, la pénibilité au travail n'était pas même abordée, vécue peut-être comme le prix à payer d'un développement économique.

De la guerre économique au niveau des Etats, de la concurrence interne établie comme en écho, résultent mal être diffus et souffrance au travail.

Comment être un « manager » dans ce nœud de contraintes ?

Dans ce contexte de guerre économique déployée, chacun est exposé à la perte de sécurité : perte de son poste, de son *job grading*, du sens de son travail ...

Le rôle du « manager », est d'autant plus important pour apporter :

- ❑ **Sécurité** : besoin premier pour pouvoir commencer à contribuer,
- ❑ **Reconnaissance** : besoin de se sentir respecté en toutes circonstances, et justement récompensé,
- ❑ **Créativité** : besoin pour chacun d'apporter sa contribution particulière et originale à une œuvre commune.

Comment intégrer dans le travail de chacun une mission qui lui permette de se lever chaque matin pour créer quelque chose de plus grand que soi, avec l'intention d'obtenir non pas le « bénéfice » le plus élevé, mais « l'œuvre commune » la plus intéressante au profit de la Cité ?

Il faut pour cela des managers solides et capables de discernement. Pourquoi ? pour installer un cadre de liberté suffisant qui va permettre de produire, coopérer, **et être créateur**.

Pourquoi choisir le SM-TE pour vous représenter au CSE ?

Le Gouvernement a fait le choix de remplacer les instances historiques – CE, DP, CHSCT – par une nouvelle, qu'il a nommée « Comité Social et Economique ». Il ne vous aura pas échappé que le mot *Social* vient avant *Economique*. Participer au CSE, c'est donc pour le SM-TE revendiquer des conditions sociales favorables à la bonne réalisation du travail, au service d'un but accepté et partagé par la communauté de travail. La dimension sociale n'est pas un frein à la performance économique, mal nécessaire dont il faudrait à tout prix réduire le coût, mais une condition et un moyen pour l'atteinte collective du but partagé, et de surcroît, de la performance économique.

Dès le 19 novembre, votons SM-TE pour donner à la nouvelle instance de représentation du personnel des élu(e)s qui porteront les valeurs humaines et de travail auprès des représentants de la Direction.

Vous adhérez à notre action ? Soutenez-la et devenez membre du SM-TE

Rejoignez le syndicat SM-TE qui s'oblige dans ses statuts à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation, et qui s'interdit tout financement d'origine patronale ou politique.

Bulletin d'adhésion et de soutien : www.travaillonsensemble.org cotisation annuelle : 30 à 50 €.

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Contact : 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 sm-te@travaillonsensemble.org